



Bernay ambitieuse, Bernay audacieuse !



Lettre d'information n°1 - Janvier 2020

Chères Bernayennes, chers Bernayens,

Je profite de cette nouvelle année et de cette première lettre d'information pour vous présenter mes meilleurs vœux à vous ainsi qu'à vos proches pour 2020.

Cela me permet également de vous faire une rétrospective des travaux que j'ai engagés depuis le samedi 30 novembre 2019, date à laquelle j'ai déclaré ma liste « Solutions d'Avenir » en m'adressant directement à vous.



Déclaration du 30 novembre 2019

A l'issue de ce moment important certains Bernayen(ne)s m'ont demandé si une autre communication que la simple communication internet allait être réalisée.

Comme évoqué lors de ma déclaration, mon objectif est de répondre à vos attentes. Et comme je suis une personne qui associe les paroles aux actes, voici la première lettre d'information vous présentant les événements marquants de notre campagne.

La diffusion de cette lettre se fera au rythme d'une par mois, où nous vous dévoilerons progressivement les éléments structurants de notre contrat municipal.

En effet, le projet dans lequel nous nous sommes lancés n'est pas un simple programme à des fins électoralistes, mais un véritable contrat moral vis-à-vis des Bernayen(ne)s.

Aussi la problématique de l'accès au numérique ne sera pas seulement prise en compte lors de notre campagne mais dans nos propositions.

Ainsi, si nous sommes élus, nous nous engageons à créer un guichet unique où un agent accueillera et accompagnera les Bernayen(ne)s dans leurs démarches administratives (déclaration des impôts sur le revenu avec gage de confidentialité, cours d'informatique en relation avec le tissu associatif...).

Le commerce comme atout pour dynamiser notre centre-ville

Le jeudi 5 décembre a été organisée une réunion avec les commerçants et artisans de Bernay.



Réunion commerçants du 5 décembre



Depuis quelques années la situation n'a cessé de se dégrader, aux boutiques fermées et aux rues désertes se mêlent parfois un sentiment d'insécurité palpable.

Élus, nous initierons une politique de redynamisation du centre-ville, en désignant un manager du commerce en charge de la coordination des actions commerciales et de l'animation de la ville.

Une refonte complète de la signalisation des commerces et de la politique de stationnement viendra accompagner ce dispositif ambitieux. Ainsi, les policiers municipaux se verront réattribuer des missions de police de proximité et non plus simplement de répression.

Un tissu associatif dynamique qui ne demande qu'à être écouté

Le jeudi 12 décembre 2019 nous avons convié les acteurs sociaux et médico-sociaux (ACCESS, ADMR, alcool assistance, la croix rouge, LADAPT, Les papillons blancs, Rotary, Trisomie 21, YSOS...) autour d'une table ronde afin d'échanger sur les possibilités de synergie.



En effet, selon le célèbre adage « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin », il est impératif de créer un réseau entre ce tissu associatif extrêmement actif pour améliorer la prise en compte des personnes en situation de « fragilité ».

La municipalité assurera cette transversalité nécessaire entre les acteurs sociaux.

C'est dans ce même esprit d'écoute et de partage qu'une réunion avec les associations sportives et de loisirs a été programmée le vendredi 13 décembre 2019.

Nous avons entendu votre besoin de proximité avec vos élus, nous avons compris que plus que des subventions, c'est un soutien de votre municipalité que vous attendez et nous avons pris en compte la nécessité de revaloriser les quartiers et hameaux pour recréer du lien social.



Toutes ces remontées de terrain légitimes nous confortent dans notre engagement et le projet sur lequel nous travaillons depuis bientôt deux ans pour Bernay et TOUS ses habitants.

Suivez notre actualité, des propositions très concrètes et réalistes répondront à ces attentes, à nos attentes.

Bernayennement vôtre,
Marie-Lyne VAGNER

« Quel que soit votre choix, soyez maître de votre destin, inscrivez-vous sur les listes électorales ».

L'inscription sur les listes électorales s'effectue auprès des mairies.

- La démarche peut être réalisée **sur place**. L'intéressé doit alors s'y rendre en personne. Autrement, il peut établir une procuration au nom d'un tiers qui se chargera d'effectuer la procédure à sa place.
- Il est également possible de s'inscrire en envoyant une demande **par courrier postal**.
- Enfin, les inscriptions peuvent également être déposées **en ligne**, via **Service-Public.fr**, le site officiel de l'administration française.

À la suite de ces formalités d'inscription, vous recevrez votre carte électorale.